

# Si on parlait d'eux

## La société Alexandre Gaurier : installation, entretien et dépannage de votre système de chauffage et climatisation

Alexandre Gaurier, spécialiste en génie climatique depuis 20 ans ; installe, entretient et répare votre système de chauffage ou votre climatisation. Les nouvelles technologies proposées chez AG, préservent notre planète et vous font économiser de l'argent.



Fort d'une expérience de plus de 10 ans, en tant que technicien salarié froid et climatisation, Alexandre Gaurier décide, en 2006, de créer son entreprise spécialisée dans le génie climatique. Au début seul, et ayant installé son bureau à son domicile, il connaît rapidement une belle expansion. Quelques années plus tard, il installe son bureau et son showroom à Rosières, et embauche 4 salariés. Grâce à un travail et à un service de qualité, Alexandre et son équipe ont su fidéliser une clientèle importante, faisant de la société un acteur incontournable du département, dans les systèmes de chauffage, climatisation et énergies renouvelables.

### Des économies d'énergie et d'argent

Que ce soit en matière de chauffage ou de cli-

matisation, la société Alexandre Gaurier, se distingue par ses solutions innovantes qui font appel aux énergies renouvelables. Pompes à chaleur, chauffe-eau thermodynamique, géothermie, vous trouverez forcément le système qui répond le mieux à vos exigences et à votre budget. Un budget qui pourrait s'avérer moins élevé que prévu car Alexandre Gaurier est un professionnel qualifié qui, grâce à son savoir-faire, saura vous faire réaliser de véritables économies d'énergie... et d'argent. « Je présente toutes les qualifications nécessaires et demandées par l'État pour que mes clients bénéficient du crédit d'impôt développement durable (CIDD), de la prime rénovation énergétique et de la participation certifiée d'économie d'énergie », précise Alexandre Gaurier. Titulaire de la qualification RGE Qualibat, la société est reconnue garant de l'environnement et fait partie des professionnels qualifiés pour installer des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques. Point non négligeable étant donné qu'à partir du 1er janvier 2015, le recours à un professionnel portant la mention RGE, « reconnu garant de l'environnement », sera nécessaire pour bénéficier du CIDD, avec un taux unique de réduction d'impôt de 30 % sans obligation

de réaliser un bouquet de travaux.

### Installation/Maintenance/Dépannage

Faire confiance à la société Alexandre Gaurier, c'est bénéficier d'un accompagnement de l'installation de votre système de chauffage ou climatisation, jusqu'au dépannage, en cas de problème, qu'il s'agisse du matériel vendu par la société ou non. Ici, pas de sous-traitance, sinon un seul et même interlocuteur qui vous aide à trouver la meilleure solution de chauffage ou climatisation et se charge de l'entretien.



ALEXANDRE GAURIER  
SPECIALISTE EN GÉNIE CLIMATIQUE

- CHAUFFAGE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- CLIMATISATION

Alexandre Gaurier se déplace au domicile du particulier ou du professionnel, pour effectuer un relevé de l'installation, une étude du projet et un devis gratuit avant de réaliser les travaux. Par ailleurs, toute l'équipe bénéficie d'une formation continue aux nouvelles technologies pour vous apporter un service de qualité. Les produits proposés chez AG, toujours issus des dernières technologies, sont visibles au showroom, à Rosières.

Société  
**Alexandre Gaurier**

163, route d'Auxerre  
10450 Rosières-près-Troyes

**05 25 80 88 23**

[www.alexandregaurier.com](http://www.alexandregaurier.com)

Ouvert du lundi au jeudi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Ouvert le vendredi, de 9 h à 17 h

